

Instructions de paiement de la taxe d'inscription de CHF 150.—

Pour toute demande d'inscription à la HEIG-VD, une taxe de CHF 150.— est demandée pour le traitement du dossier.

Un justificatif de paiement (avis de débit) doit être joint à votre formulaire d'inscription.

En cas de non-versement de cette taxe, votre dossier n'est pas traité.

Cette taxe n'est pas remboursée en cas de désistement ou de refus d'admission.

Coordonnées bancaires

IBAN : **CH97 0900 0000 1000 1975 6**

BIC : **POFICHBEXX**

Nom de la banque : **PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne**

Type de compte : **CHF**

Bénéficiaire : **Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion
du Canton de Vaud / HEIG-VD
1401 Yverdon-les-Bains**

Mention : **Taxe d'inscription – rentrée 20XX**

Récapitulatif Compte / Payable à CH97 0900 0000 1000 1975 6 HEIG-VD Route de Cheseaux 1 1400 Yverdon-les-Bains Payable par (nom/adresse) Monnaie Montant CHF 150.00 Point de dépôt	Section paiement  Monnaie Montant CHF 150.00	Compte / Payable à CH97 0900 0000 1000 1975 6 HEIG-VD Route de Cheseaux 1 1400 Yverdon-les-Bains Informations supplémentaires Taxe d'inscription Payable par (nom/adresse) L
--	---	--

Le Secrétariat académique